

## Résumé webinaire

### **Quelles sont les perspectives de soutien au déploiement de l'agroécologie dans les politiques publiques en Afrique du Nord ?**

**26.11.2024**

*Ce webinaire a été organisé dans le cadre du réseau MEDAE (MEDiterranean multi-actor network on AgroEcology) : <https://www.medae-agroecology.eu/>*

*Une intervention introductive a présenté le réseau MEDAE et les possibilités de rejoindre le réseau.*

*Puis, à travers trois interventions, ce webinaire a permis d'analyser la considération de l'agroécologie en Afrique du Nord aux niveaux local (dans les pratiques agricoles), national (dans les politiques publiques) et international (dans les conventions internationales de Rio). Un temps de discussion a permis d'échanger avec les participants autour des perspectives pour favoriser la transition agroécologique en Afrique du Nord.*

#### **L'agroécologie dans les politiques publiques nationales des pays d'Afrique du Nord**

**Rita Jalkh, post-doctorante et chargée de projet NATAE- CIHEAM IAMM**

Cette première intervention s'est appuyée sur les conclusions d'une analyse transversale des politiques publiques de 5 pays d'Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie), réalisée dans le cadre du projet NATAE. Le rapport est disponible à la lecture [ici](#).

Les pays d'Afrique du Nord font face à de nombreux défis communs en matière de sécurité alimentaire, de dégradation des terres et des ressources naturelles, et de changement climatique avec des sécheresses exacerbées.

Face à ces enjeux les pays visent simultanément des objectifs (i) de sécurité alimentaire, avec une priorité d'augmentation et d'intensification de la production (pour pallier la dépendance aux importations agricoles notamment de céréales) ; et (ii) d'exportation de productions à haute valeur ajoutée (Égypte, Maroc, Tunisie et Algérie).

Piégés par l'urgence climatique et sociale, les gouvernements poursuivent ainsi les actions établies en matière d'intensification agricole : subvention aux intrants chimiques, ouverture de nouveaux périmètres irrigués, cultures à fort potentiel de croissance...

Toutefois, certaines stratégies en matière d'agriculture durable ou résiliente favorisent le développement de l'agriculture biologique dans certains cas, ainsi que l'adoption de mesures de « gestion durable des ressources naturelles » qui, dans la plupart des cas, s'articulent autour des questions liées à l'eau.

Mais la situation montre que les mesures prescrites par ces stratégies relatives à l'agriculture durable sont rarement accompagnées d'obligations, d'incitations ou de soutien en termes de formation ou de

conseil aux acteurs sociaux. De plus, on peut souligner la faiblesse des ressources financières allouées à la mise en œuvre de ces stratégies plus environnementales.

Globalement, l'étude révèle que les représentants des autorités publiques ont une compréhension vague de la notion d'agroécologie.

### **Place de l'agroécologie dans les pratiques paysannes : le cas de l'Algérie**

***Adel Moulai, enseignant-chercheur à l'université de Laghouat (Algérie) et coordinateur de projets au sein de l'Association El-Argoub***

Cette deuxième intervention s'est concentrée sur une échelle plus locale, en analysant la place de l'agroécologie dans les pratiques paysannes avec comme cas d'étude les palmeraies de Laghouat et de Ghardaïa, en Algérie.

Confirmant les propos de Rita Jalkh, Adel Moulai a rappelé que les politiques agricoles en Algérie sont essentiellement focalisées depuis les dernières années autour de l'extension de la surface agricole utile, du développement de cultures stratégiques (céréales essentiellement), et d'une intensification de production avec des subventions aux intrants et l'ouverture de nouveaux périmètres irrigués.

Les principaux défis auxquels font face les agriculteurs des régions de Laghouat et Ghardaïa, dans le sud de l'Algérie sous climat saharien, sont la gestion de l'eau, la fertilité du sol et les conditions climatiques extrêmes. Pour pallier ces défis, les agriculteurs ont adopté un certain nombre de pratiques agroécologiques s'inspirant des pratiques oasiennes ancestrales (par exemple, intégration agriculture-élevage et rotation des cultures) et bénéficiant également d'innovations techniques : intégration de l'aquaculture, utilisation de compost, de biofertilisants, ou biopesticides. Ainsi les nouvelles palmeraies de Laghouat et Ghardaïa jouent un rôle d'incubateur en testant des pratiques innovantes et en contribuant à la co-création et à la diffusion de nouvelles pratiques dans les territoires.

Les pratiques agroécologiques sont toutefois peu soutenues par les autorités publiques (faible accompagnement technique et financier, faible structuration des filières, compréhension limitée de l'agroécologie). Toutefois, elles sont encouragées par des organisations de la société civile et bénéficient de la volonté des agriculteurs d'être plus résilients face aux changements climatiques et de leurs savoir-faire.

### **Les cadres internationaux comme leviers possibles pour une meilleure intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques nationales**

***Manon Albagnac, chargée du suivi de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Association CARI***

Cette troisième intervention a porté sur la place de l'agroécologie dans les cadres internationaux et leur influence aux niveaux nationaux.

Dans les 3 conventions internationales de Rio (Convention sur la Biodiversité, sur le Changement Climatique, et pour la lutte contre la Désertification), on observe un intérêt croissant pour les enjeux de l'agriculture et une reconnaissance grandissante des potentiels de l'agroécologie comme mode de

production agricole durable, respectueux de la biodiversité, et favorisant la résilience des populations face à la sécheresse.

Les pays d'Afrique du Nord étant signataires de ces conventions, comment peuvent-elles constituer un levier pour favoriser une meilleure intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques nationales ? L'intervention se focalise essentiellement sur la Convention pour la lutte contre la désertification (CNULCD), avec la COP 16 de la CNULCD qui se déroule du 2 au 13 décembre à Riyadh en Arabie Saoudite.

Lors de cette COP 16, la société civile et la recherche auront plusieurs opportunités de participer aux discussions et de proposer des recommandations aux pays pour intégrer la transformation des systèmes agricoles et alimentaires dans leurs politique en lien avec la gestion durable des terres et la résilience face à la sécheresse. Cela sera notamment le cas lors d'un dialogue de haut niveau sur les systèmes agroalimentaires durables, résilients et inclusifs, lors d'une journée thématique sur les systèmes agricoles et alimentaires, mais aussi à l'occasion des différents événements parallèles organisés.

L'enjeu de cette COP est de réviser la mise en œuvre de la convention suite aux différentes discussions et négociations. Les pays d'Afrique du Nord, ayant ratifié la convention, sont alors tenus de mettre en œuvre les recommandations politiques émergeant de la COP, par exemple via des plans d'actions nationaux.

De plus, la reconnaissance de l'agroécologie par les conventions internationales peut permettre à la société civile de se référer aux décisions et recommandations prises lors des COP et de porter en ce sens des plaidoyers aux niveaux nationaux.

Les COP permettent aussi de favoriser le dialogue et l'interconnaissance entre pays et de permettre à tous d'accès à une information scientifique fiable et actualisée.

Pour aller plus loin : lire la [note de synthèse](#) « La reconnaissance de l'agroécologie dans les conventions de Rio : un potentiel pour sa mise à l'échelle »

## Conclusion

En conclusion, de nombreux agriculteurs mettent en place localement des pratiques agroécologiques pour répondre aux défis auxquels ils font face (disponibilité de la ressource en eau, fertilité des sols, sécheresses). Les pratiques adoptées permettent une agriculture plus durable, moins impactant pour les ressources naturelles, et plus résiliente face aux changements.

Toutefois, l'agroécologie est relativement absente des politiques publiques nationales, et les agriculteurs reçoivent peu de soutien et d'accompagnement technique et financier.

Dans les conventions internationales, l'agroécologie est de plus en plus reconnue et les COP peuvent permettre de porter des recommandations pour des systèmes alimentaires plus durables. Ces cadres internationaux, ratifiés par les pays d'Afrique du Nord, peuvent influencer les politiques publiques nationales et appuyer le plaidoyer de la société civile.